

Programme pédagogique 2024/25 ● Master

SCHEMA SIMPLIFIE (PROVISOIRE)

Dans le cadre du programme pédagogique 2024-2027, les étudiants de M1 et de M2 se retrouvent ensemble dans les mêmes studios, en même temps. Il n'y a plus de progressivité entre les semestres à la différence du cycle de la licence.

Toutes les unités d'enseignement de ce cycle sont obligatoires, ainsi que les enseignements qui les composent. Au cours de sa formation dans ce cycle, l'étudiant doit valider les 120 crédits ECTS répartis selon la grille du programme pédagogique.

Au cours des deux années de Master, les étudiants doivent avoir validé 4 projets (3 simples, 1 PFE).

Pour s'inscrire à la soutenance du PFE, l'étudiant doit d'abord avoir validé tous les enseignements de Master (la certification de niveau B2 en langue et le stage peuvent être réalisés durant le semestre consécutif à celui du PFE).

Pendant son parcours de master, l'étudiant doit suivre les enseignants suivants :

S7 :

- Un projet de 120h
- Un TD exploratoire de 42h
- Initiation à la recherche (16h CM)
- Introduction à la recherche (36h TD)
- Valider deux cours de 12h au choix
- Valider l'UE « environnement professionnel » qui comprend un cours d'environnement professionnel, le workshop et un cours de langues (plateforme en ligne).

S8 :

- Un projet de 120h
- Un TD exploratoire de 42h
- Un séminaire de 86h
- Valider deux cours de 12h au choix
- Valider l'UE « environnement professionnel » qui comprend un intensif (30h au début de semestre) et un cours de langues (plateforme en ligne).

S9 :

- Un projet de 120h
- Un TD exploratoire de 42h
- Un séminaire de 86h
- Valider deux cours de 12h au choix
- Valider l'UE « environnement professionnel » qui comprend un intensif (30h au début de semestre) et un cours de langues (plateforme en ligne).

S10 :

- Un projet de 166h
- Une soutenance et une notice
- Un TD exploratoire de 42h
- Un stage de formation pratique
- Une validation de niveau B2 en langue

- ⇒ Il est à noter que le choix des cours et du séminaire pourra se faire en dehors du sujet d'étude choisi pour le studio.
- ⇒ Les cours choisis et validés lors d'un semestre ne pourront pas être choisis aux semestres suivants.
- ⇒ Les cours de langue